

ARRACHAGE DE VIGNES ET PLANTATION DE PINS : L'EXEMPLE AQUITAIN

Stéphane GABARD, Représentant l'interprofession des vins de Bordeaux (CIVB) et Tancrède NEVEU (Coopérative forestière ALLIANCE)

La filière viticole bordelaise traverse depuis plusieurs années une crise structurelle marquée par une baisse significative de la consommation, dans un contexte économique et géopolitique incertain. Cette situation a entraîné une chute des ventes et impose aujourd'hui une adaptation du potentiel de production afin de rééquilibrer durablement l'offre et la demande.

Face à ce constat, les organisations professionnelles de la filière en Gironde ont anticipé la nécessaire réduction des surfaces viticoles, notamment par des dispositifs d'arrachage accompagnés de mesures incitatives. En l'absence initiale de cadre législatif européen et national adapté, un dispositif innovant d'arrachage sanitaire a été mis en place, intégrant notamment la prévention de la flavescence dorée. Ce programme a permis de soutenir l'arrachage de plusieurs milliers d'hectares, cofinancé par l'État et l'interprofession.

Ces aides, conditionnées à des engagements de non-production sur 20 ans via des mesures de renaturation, ont toutefois nécessité d'être complétées pour rester attractives. Dans ce contexte, une alternative structurante a émergé grâce au partenariat entre le CIVB et l'AFB : le développement de projets de boisement. Cette solution permet à la fois de répondre aux exigences de renaturation et d'offrir une perspective concrète de valorisation des terres, notamment grâce à un accompagnement technique et à des dispositifs de financement tels que le Label Bas Carbone.

Au-delà de ces initiatives, l'enjeu est désormais d'inscrire ces transformations dans une vision globale et cohérente de l'aménagement du territoire. En Gironde, les différents plans d'arrachage successifs pourraient conduire à une réduction totale d'environ 30 000 hectares de surfaces viticoles. Cette évolution majeure nécessite d'être structurée afin d'éviter une fragmentation des espaces et de construire un modèle agricole durable.

Dans cette optique, un projet de restructuration foncière à l'échelle départementale est en cours de déploiement, autour de trois axes stratégiques :

- préserver les terroirs viticoles à fort potentiel,
- favoriser la diversification agricole et l'installation de nouveaux exploitants sur des surfaces cohérentes et économiquement viables,
- accompagner la reconversion des terres à faible potentiel par des projets de boisement intégrés et durables.

AGRICULTURE OU FORÊT : L'USAGE DES TERRES ÉVOLUE EN PROFONDEUR
Séance publique du 20 mai 2026

L'objectif est clair : passer d'une adaptation subie à une transformation maîtrisée, en agissant collectivement sur l'évolution de l'espace rural pour construire un avenir équilibré, cohérent et pérenne pour les territoires viticoles girondins.